

L'épiscopat de la RDC et la politique

Dialogue de Mgr MBUKA Cyprien avec les Acteurs politiques et des membres la Société civile de Boma

0. Introduction

Chers frères et sœurs,

1. Nous avons initié une heureuse pratique, qui voudrait renforcer et encourager le service diocésain aux Acteurs politiques. C'est de me retrouver avec vous autant que possible chaque fois que l'Épiscopat de ce pays s'est réuni et qu'il réservé quelque chose à dire aux fidèles catholiques et aux hommes et femmes de bonne volonté. Nous l'avons fait le 14-12-2017 après la réunion extraordinaire de la CENCO du 22 au 24 novembre 2017, et qui a adressé aux fidèles catholiques et aux hommes et femmes de bonne volonté un message intitulé : « **Peuple congolais crie sa souffrance** (cf. Ex 3, 7). *Allons vite aux élections* ».
2. Encore une fois, je suis très heureux de pouvoir partager avec vous sur quelques préoccupations qui nous habitent tous. J'exprime ma joie de vous revoir courageux et pleins d'espoir. Mon intervention s'organisera autour de trois points : 1) les raisons d'une autre assemblée extraordinaire à peine deux mois et demie après ; 2) l'objectif de la Déclaration ; 3) un mot sur la pratique des marches pacifiques et conformes à la Constitution.

1. Raisons de la Déclaration

D'abord quelques préliminaires : pourquoi une assemblée plénière extraordinaire ? Pourquoi une assemblée plénière extraordinaire trois mois à peine ? Pour quoi une déclaration ? Une assemblée plénière extraordinaire, car les Statuts de la CENCO ne prévoit qu'une assemblée plénière annuelle, et qui se tient normalement au mois de juin-juillet ; tout autre assemblée plénière est de nature extraordinaire. À peine trois mois : durant ladite période, alors que nous sommes censés nous préparer à la tenue des élections en vue d'une alternance pacifique au pouvoir, les évêques sont profondément inquiétés par des faits très graves et des attitudes hostiles. C'est ici que s'applique l'adage populaire : « vaut prévenir que guérir ». Une déclaration : il convient de noter qu'habituellement les évêques adressent un Message en pareilles circonstances ; il s'agit alors d'un texte plus doctrinal, pastoral et exhortatif. Cette fois-ci il s'agit d'une **déclaration**, c'est-à-dire, à partir des constats, ils ont émis leur avis. Bien sûr, un avis non dépourvu de l'empreinte pastorale.

Les raisons de la Déclaration : comme je viens de le dire plus haut, le point de départ d'une déclaration, c'est un constat ou des constats. Les constats sont introduits par ce texte, je cite le n. 5 : « alors que **nous sommes censés nous préparer à la tenue des élections en vue d'une alternance pacifique au pouvoir**, nous sommes profondément inquiétés par **des faits très graves** et **des attitudes hostiles** ». Ces constats sont :

1° La répression sanglante des marches pacifiques (le 31 décembre 2017 et le 21 janvier 2018)

2° La campagne de dénigrement et de diffamation de l'Église catholique et sa hiérarchie

3° L'extension inquiétante des zones d'insécurité

4° L'Application sélective et biaisée des dispositions de l'Accord de la Saint-Sylvestre

5° La polémique autour de la « machine à voter »

2. Objectif de la Déclaration

Donner son avis. Les évêques donnent leur avis de deux manières. D'une part, dans le bref commentaire qu'ils font des constats douloureux ils expriment leur avis. D'autre part, dans les quelques recommandations formulées les évêques expriment aussi leur avis.

Ainsi :

Du point de vue de constats :

1° La répression sanglante des marches pacifiques (le 31 décembre 2017 et le 21 janvier 2018)

Pourquoi tant de morts, de blessés, d'arrestations, d'enlèvements, d'attaques des paroisses et des communautés ecclésiastiques, d'humiliations, de tortures, d'intimidations, de profanations des églises, d'interdictions de prier ? **Quels crimes ont-ils commis, ces chrétiens et citoyens congolais qui, pacifiquement, réclamaient l'application intégrale de l'Accord du 31 décembre 2016 ?** Nous condamnons vivement la violence sanglante avec laquelle ces deux marches ont été réprimées.

2° La campagne de dénigrement et de diffamation de l'Eglise catholique et sa hiérarchie

La communauté tant nationale qu'internationale est témoin d'une série de campagnes d'intoxication, de dénigrement, voire de diffamation visant à affaiblir la force morale de l'Eglise, particulièrement de Son Eminence Laurent Cardinal MONSENGWO, et à détourner l'attention du Peuple de vrais enjeux. Nous réaffirmons notre soutien et notre proximité au Cardinal Archevêque de Kinshasa. **Inébranlables dans notre foi en Jésus-Christ, Roi de l'univers, et fidèles à notre mission prophétique, nous n'abandonnerons jamais notre engagement pour l'avènement d'un Etat de droit en République Démocratique du Congo.**

3° L'extension inquiétante des zones d'insécurité

Nous sommes profondément préoccupés de voir s'étendre progressivement les zones d'insécurité dans différentes provinces. Comme récemment dans le Grand Kasai, dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, en Ituri, la présence des assaillants qui sèment la mort et la désolation, fait penser à la mise en œuvre d'un plan d'occupation et de balkanisation constamment dénoncé. Dans les Provinces du Kwango et du Kwilu, la présence d'« éleveurs étranges » et armés avec leurs troupeaux de vaches entretient un climat d'inquiétude et d'insécurité au sein de la population. **A ce stade du processus électoral, on est en droit de se demander : à qui profite cette déstabilisation du pays ?**

4° L'Application sélective et biaisée des dispositions de l'Accord de la Saint-Sylvestre

Peut-on prétendre se préparer aux élections apaisées et passer outre les dispositions de l'Accord de la Saint-Sylvestre qui en sont les préalables ? S'obstiner sur cette voie ne peut que conduire à des élections contestables et à de nouvelles crises. Nous en appelons au sens de responsabilité de tous et de chacun.

5° La polémique autour de la « machine à voter »

Nous sommes perplexes du fait que le projet de la « machine à voter » lancé par la CENI ne fait pas l'unanimité de la classe politique et ne rassure pas la population. Ce fait augure la contestation des résultats.

Du point de vue de recommandations :

1. La CENCO réaffirme l'urgence d'aller aux élections en 2018 et demande avec insistance l'application intégrale et effective des dispositions en souffrance de l'Accord de la Saint-Sylvestre, notamment : le parachèvement des mesures de décrispation du climat politique, la redynamisation de la CENI, les dispositions relatives au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication (CSAC).

2. Elle demande aux autorités compétentes de :

*** Annuler les édits interdisant les manifestations pacifiques, engager des poursuites judiciaires à l'encontre de ceux qui ont commis des actes délictueux à l'occasion des marches organisées par le Comité Laïc de Coordination (CLC) et prendre des dispositions appropriées pour encadrer les marches pacifiques, comme cela se fait sous d'autres cieux.**

*** Arrêter les poursuites et les menaces à l'endroit des organisateurs des marches pacifiques qui n'ont fait qu'exercer leurs droits reconnus par la Constitution.**

*** Rendre crédible et effective l'autorité de l'État pour sauvegarder l'intégrité du territoire national, protéger les frontières et assurer la sécurité de la population ainsi que de ses biens.**

3. La CENCO invite la CENI à lever l'équivoque et les suspicions autour de la « machine à voter » en acceptant sa certification par des experts nationaux et internationaux.

4. Au Peuple congolais, la CENCO recommande de demeurer debout et vigilant, de prendre son destin en main notamment par la prière et par des initiatives de nature à barrer pacifiquement la route à toute tentative de confiscation ou de prise de pouvoir par des voies non démocratiques et anticonstitutionnelles.

5. A la Communauté internationale, la CENCO demande de continuer à accompagner la République Démocratique du Congo dans le processus électoral et à placer le bien du Peuple congolais au-dessus de ses intérêts.

3. Un mot sur les marches pacifiques et conformes à la Constitution

- Les évêques y observent un éveil de conscience du Peuple congolais et sa détermination à prendre son destin en main.
- Ces marches sont dans la ligne droite du dernier Message de l'assemblée extraordinaire de novembre dernier qui invite le peuple à participer activement aux élections et à veiller à ce que soient respectées scrupuleusement les échéances du processus électoral ; en **cas de besoin**, d'exprimer clairement sa désapprobation mais de manière pacifique, en rejetant tout recours à la violence et conformément à la Constitution.
- Ces marches relèvent de l'initiative des laïcs comme l'une de leur fonction prophétique ; en effet, c'est à juste titre que la vie quotidienne, notamment, politique est considérée comme le lieu propre de sanctification pour **les fidèles laïcs** et que le premier synode pour l'Afrique en appelle de tous ses vœux à l'émergence de saints politiciens. Les pasteurs, membres de ce même peuple, sont présents non pas pour dicter ou commander mais pour encadrer afin que cela garde son cachet pacifique et chrétien.

- Il faut éviter d'en faire un usage routinier au risque de faire perdre leur fonction prophétique.
- D'autres actions, toujours de façon pacifique et selon la constitution, ne doivent pas être négligées.

Conclusion

- Bien qu'il s'agisse d'une **Déclaration**, les évêques restent dans leur mission de pasteurs ; ils sont conscients d'agir en hommes de Dieu et d'Église et non pas en politiciens. C'est ainsi qu'ils affirment au n. 3 de la Déclaration: *« Corps du Christ, l'Église n'est inféodée à aucune organisation politique. Sa seule préoccupation, c'est de contribuer au bien-être du Peuple congolais tout entier, à la sauvegarde et à la promotion de la dignité de la personne humaine, au respect de la vie, des libertés et des droits fondamentaux (cf. Gaudium et Spes, n. 76 §2) »*. À la fin de leur déclaration, comme d'habitude, ils invoquent la bénédiction de Dieu sur la RDC et son Peuple par l'intercession de la Vierge Marie, Notre Dame du Congo et Reine de la paix.
- Les évêques agissent en Pères, partageant les souffrances de leurs fils et filles. Dès le premier paragraphe de la Déclaration ils disent : *« mus par la sollicitude pastorale à l'égard du Peuple congolais, partageons ses joies et ses espoirs, ses tristesses et ses angoisses (cf. Gaudium et Spes, n.1) »*. Aussi rendent-ils hommage aux morts, aux blessés, et expriment-ils leur proximité et compassion aux familles éprouvées par la perte des leurs durant les marches du 31 décembre 2017 et du 21 janvier 2018.
- Les évêques voudraient que tous soient conscients qu'ils sont eux aussi citoyens de ce pays comme tout Congolais (RDC); aussi réaffirment-ils avec force que la République Démocratique du Congo appartient à tous ses filles et fils ; c'est un droit et un devoir de tous de combattre tout ce qui peut hypothéquer son avenir.
- Enfin, les évêques rappellent à tous que nous sommes en année électorale ; donc, à dix mois des scrutins, ils en appellent, une fois de plus, à la responsabilité des personnes et des institutions chargées de la préparation et de l'organisation des élections pour l'intérêt supérieur de la Nation.

Merci pour votre aimable attention.

MBUKA Cyprien, cism
Évêque de Boma
Boma, 19-02-2018,
Salle Jean Paul II